Association : « Ensemble à la Chapelle »

P.V .de l' Assemblée Générale du 2 juillet 2021

Ordre du jour :

- *Présentation et adoption du rapport moral et d'activité*
- *Présentation et adoption du rapport financier*
- *Présentation et adoption de l'adhésion annuelle*
- *Présentation des activités prévues en 2021*
- *Questions diverses*

A cause de la pandémie, la période entre le 13 mars 2020 et aujourd'hui n'a pas été très active, et les membres élus du Conseil d'Administration n'ont donc pas eu la possibilité d'honorer leur mandat correctement, aussi le C.A. a considéré qu'il n'y avait pas besoin de renouveler un tiers de ses membres cette année.

- *Présents : Marie BENOIT, Gilbert BENOIT, Annie BERAUD, Rolande BESTER, Marie BOLDUC BAILLARD, Didier CADENEL, Marie-Noëlle DURAND, Bernard LAISSU, Marie Françoise LAISSU, Stéphane LAISSU, Bernard PILLA , Yolande PILLA, Cécile RABUT, Michel RABUT, René RABUT, Françoise VERSAVEL.*
- *Absents et excusés : Marc BARBIER, Renate BARBIER, Didier BILLET, Pascale BOGEART, Sophie GALLAND, Peggy NEGRIE POITELIN, Martine PREVEL, Julien RICHARD, Jacques TRONQUET, Nicole TRONQUET.*

Présentation et adoption du rapport moral et d'activité

Le Président fait l'historique des actions menées lors de l'exercice 2019/2020

- *14 juin 2019, Assemblée constitutive et création de l'Association ENSEMBLE A LA CHAPELLE (EALC)*
- *27 juin 2019, tenue du premier Conseil d' Administration et élection du bureau*

  5 juillet 2019, déclaration préalable auprès de la sous Préfecture de Chalon sur Saône, suite à la création de l' Association
- *13 juillet 2019, Publication au Journal Officiel sous le n° 1240*
- *Rappel de l'objet de l' Association : regrouper des personnes désireuses de participer à l'organisation d'activités et de manifestations de loisirs, de culture, de divertissement, de fêtes, de spectacles et d'animations du village de La Chapelle de Bragny*
- *Confirme l'intégration dans le règlement intérieur de la création du poste de communicant : suivi d'internet, Dropbox, pour lequel René RABUT a été élu lors du C.A. du 27 juin 2019.*

- *Un compte bancaire a été ouvert au nom de l' Association au Crédit Agricole de Sennecey Le Grand avec les fonds transférés par les deux associations Mémoire d'Avenir et le Comté des Fêtes après leur dissolution.*
- *Un contrat d' assurance a été souscrit auprès de la MAAF (agence de Chalon sur Saône) Multirisques Association MCE 001, avec effet au 23 septembre 2019.*
- *Résumé des manifestations qui se sont déroulées en 2019 :*

  Fête du village le 21 septembre. Les convives et participants étaient satisfaits du repas, des activités, de l'exposition de Françoise Monneret et de l'orchestre improvisé.

  - *Contes Givrés le 26 octobre, « La Calebasse à histoires « par le conteur Innocent YAPI.*
  - *Les Poulettes 71 ont organisé le 2 novembre, un après-midi Zumba. Les frais SACEM ont été pris en charge par l'Association EALC.*
  - *TELETHON 2019 avec l'AMICALE DES NANTONNAIS, les 7-8-9 décembre*
  - *Fin des travaux du bateau-lavoir*

Pour 2020, les manifestations programmées ont toutes été annulées en raison de la situation sanitaire, sauf le Téléthon avec la vente d'objets pour les fêtes de fin d'année.

Le spectacle des contes givrés a été annulé quelques jours avant la date... Il est à signaler que nous n'avons pas eu de frais d'annulation grâce à nos bons rapports avec les organisateurs et que l'association Antipodes a obtenu des aides compensatoires par le département.... Notre association EALC a offert une boîte de chocolat en témoignage de notre sympathie envers l'équipe d' ANTIPODES.

Le rapport moral et d'activité est adopté à l'unanimité.

<u>Présentation et adoption du rapport financier</u>

Lors de sa création, EALC a reçu les fonds des deux associations dissoutent pour un total de 9651,65€, se répartissant comme suit:

4373,05€ de MEMOIRE D'AVENIR

5278,60€ du COMITE DES FETES

Comptes 2019

- *solde positif de 8661,89€*
- il n'y a pas eu d'appel à adhésion
- *EALC a reçu une subvention de 400€ de la Commune*
- investissements réalisés pour 552,87€ (achats d'un faitout, de bols et d'un réfigérateur-congélateur)

Comptes 2020

- *solde positif de 7834,21€*
- *il n'y a pas eu d'appel à adhésion*
- *La subvention accordée à EALC par la Commune n'a pas été versée, mais sera récupérée en 2021*
- *les dépenses de fleurissement ont été avancées par EALC et seront remboursées par la Commune en 2021*
- *la sortie prévue à Chalon s/Saône le 4 mai 2020 pour la comédie musicale « Si on chantait ». La réservation prépayée a été remboursée en 2021.*

Le rapport financier est adopté à l'unanimité

Présentation et adoption du Règlement Intérieur

Lecture est faite du Règlement Intérieur, L'article 7 est complété comme suit :

Les membres actifs pourront bénéficier du prêt ou de la location du matériel de l'association, à tarif préférentiel suivant le barème établit.

Le Règlement Intérieur est adopté à l'unanimité

Fixation du montant de l'adhésion annuelle

L'adhésion annuelle est fixée à 5€.

Le montant de l'adhésion annuelle est adopté à l'unanimité

Présentation des activités prévues en 2021

- *Section DESSIN : les après-midi « Dessin » reprennent en septembre, le mardi tous les 15 jours,*
- *Section « RENCONTRES DES ANCIENS» : rencontres intergénérationnelles ouvertes à tous et à toutes, autour d'une collation (boisson, gateaux) au cours desquelles des jeux de sociétés seront mis à disposition dans une ambiance propice aux échanges, aux discussions...*

  Au rytme de quatre rencontres annuelles (janvier, au printemps, durant le 3e trimestre et en octobre)

  Un planning est à venir pour d'autres activités créatives et manuelles
- *Section SORTIES : Deux projets*

L'un d'assister à un spectacle équestre à Cluny dans le cadre de EQUIVALLEE, qui se déroulent du 13 juillet au 20 août, les mardis et vendredis. S'informer de la possibilité de mettre à disposition un autocar gratuitement.

Le second d'assister au concert du groupe de chants corses MURVINI, à l'Abbaye St Philibert à Tournus.

- *Section MANIFESTATIONS :*

  FETE DU VILLAGE du samedi 4 septembre

  Le programme sera dans l'ECHO DU GRAND BRAGNY (EGB) de juillet, août, septembre 2021.

  Jeudi 5 août à 20h30, réunion d'organisation en présence des bénévoles.

  Un appel aux volontaires est lancé pour la préparation de la fête.

  Si le temps le permet, la fête pourra se poursuivre en soirée ou chacun apportera un repas tiré du sac.

  CONTES GIVRES le dimanche 10 octobre, en après-midi, spectacle interactif : Un diner en 4 actes autour d'un suicide d'un agriculteur en Saône et Loire.

  TELETHON le samedi 4 décembre. La participation du village de NANTON est à confirmer.

  <u>Questions diverses</u>

  La création d'une section JEUX est en réflexion à la fin de l'épidémie.

  La séance qui a commencé vers 20h30 se termine vers 22 h 30